

Règlement du concours de photos « Réseau AVIF »

En quelques mots

Le concours est organisé par le réseau *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF) et le *Service de communication* (SCom) de la Haute école de travail social et de la santé · Lausanne (HETSL).

Le concours est ouvert à tous et toutes. Les participant·e·s envoient une photographie qu'elles et ils ont réalisée et qui illustre l'une des thématiques portées par le réseau AVIF : <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/domaines-dexpertise/>. Les candidat·e·s peuvent envoyer jusqu'à 4 photos chacun·e.

Les photographies lauréates seront exposées pendant 2 semaines à la suite de la promulgation des résultats dans le hall du bâtiment B (B0) de la HETSL.

**

1. Objectifs

Le concours de photos « Réseau AVIF » s'inscrit dans une volonté de mettre en image les thématiques du réseau et qui sorte des « clichés » sur la vieillesse, le vieillissement, la fin de vie et la mort. Il veut être le temps d'une réflexion artistique et intellectuelle sur les représentations les plus à même de rendre compte de la complexité des enjeux liés aux thématiques portées par le réseau AVIF et qui sont l'animation en institution, la citoyenneté et la participation sociale, la fin de vie et la mort, le deuil, l'habitat et la vieillesse, le maintien à domicile, les proches aidant·e·s et les relations intergénérationnelles.

2. Dates

- Date du lancement du concours : **lundi 1^{er} novembre 2021.**
- Dernier délai pour l'envoi des photos : **mercredi 1^{er} décembre 2021**
- Dates de réunion du jury : **lundi 6 décembre 2021.**
- Date du vernissage de l'exposition et de la proclamation des lauréats : **lundi 13 décembre 2021 à 17h00 dans les couloirs du B0, à côté de la cafétéria des étudiantes et des étudiants.**

3. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous et toutes. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Le comité d'organisation décernera 6 prix. Dans son choix, il tiendra compte de la diversité des thématiques abordées en lien avec les thématiques du réseau.

Les photos doivent répondre aux normes techniques précisées ci-dessous.

4. Inscription, envoi des photos et format des photos

L'inscription au concours de photos ne requiert aucun frais et se fait par l'envoi des photos.

Les photographes sont invité·e·s à envoyer leur(s) photographie(s) au format *.tiff*, *.jpeg* dans la résolution maximum proposée par leur appareil photo ou téléphone portable par courriel à l'adresse suivante : avif@hetsl.ch.

Le courriel doit avoir pour objet « *Concours photographique « Réseau AVIF » - Nom, prénom de la ou du photographe* ». Le contenu du message doit impérativement comporter les coordonnées de la participante ou du participant (nom, prénom, adresse postale, adresse de messagerie, téléphone), ainsi qu'être accompagné d'un titre pour la photographie ou chacune des photographies, ainsi que d'une courte légende qui explique l'intention de la ou du photographe.

Il ne sera pas accepté de photos dans un autre format que ceux mentionnés. Les photos doivent arriver à l'adresse de messagerie mentionnée plus haut avant le mercredi 1er décembre 2021 à minuit (heure suisse).

Un accusé de réception sera envoyé à toute personne ayant fait un envoi.

5. Sélection des photographies et des séries

La sélection des photos lauréates aura lieu le **lundi 6 décembre 2021**. La composition du jury incombe à l'organisation du concours.

La proclamation des résultats se fera lors du vernissage de l'exposition le **lundi 13 décembre 2021**.

6. Cérémonie des prix et vernissage

La proclamation des résultats, la remise des prix ainsi que le vernissage de l'exposition des photographies lauréates aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 17h00 dans les couloirs du B0 à la HETSL.

La cérémonie sera présidée par Luigi Marra, journaliste à la RTS et producteur de l'émission « Dans la tête de ». Le jury sera présenté lors de la proclamation des résultats.

Cette remise des prix sera suivie de la conférence d'Aline Chamahian, professeure à l'Université de Lille, et intitulée « *Forger sa trajectoire résidentielle et vivre son logement au fil de l'âge. Tactiques, stratégies, expériences* » : <https://www.hetsl.ch/activites/detail/forger-sa-trajectoire-residentielle-et-vivre-son-logement-au-fil-de-lage-tactiques-strategies-experiences/>.

La soirée se terminera par un apéritif, offert aux personnes présentes, dès 19h00 en Cafétéria B0.

7. Diffusion médiatique des photographies

La participation au concours implique l'autorisation de diffusion des photos envoyées sur le site Internet de l'école (HETSL) ainsi que sur les réseaux sociaux de l'école en illustration aux différentes activités que peut mener le réseau AVIF.

8. Récompenses

Trois cent francs suisses (300 CHF) seront distribués sous forme de prix

Concrètement, un prix à hauteur de 50 CHF sera remis à chacun·e des 6 photographes lauréat·e·s.

9. Responsabilités

En prenant part au concours, les photographes acceptent les présentes conditions.

Les contrevenant·e·s se verront exclus du concours.

Les participant·e·s garantissent être l'auteur·e des travaux envoyés et cèdent les droits de présentation de leurs œuvres dans le cadre du concours. Conformément au droit à la protection de la personnalité, et le cas échéant, l'auteur·e assure avoir l'accord des personnes photographiées. Chaque photographe doit s'assurer par ailleurs que les éventuels droits d'auteur·e·s soient respectés concernant le matériau utilisé pour leur photographie.

Les tirages réalisés pour le concours restent la propriété du réseau AVIF et pourront être exposés ultérieurement.

10. Dispositions légales

Les co-responsables du réseau AVIF sont chargés de statuer sur les cas non prévus au règlement et d'accorder les dérogations éventuelles ; ses décisions sont irrévocables. Le réseau n'échangera aucune correspondance au sujet du concours et de la délibération. La décision du jury est sans appel.

Réseau AVIF, Lausanne, 20 octobre 2021

**